

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 05/12/2024 - B2024/017489 - 1998 B 50143 - 419 379 359 - A.C.S.R.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2024	Net 30/06/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	11 737	11 737		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 168 449	703 281	465 168	560 828
Autres immobilisations corporelles	252 851	128 073	124 778	82 928
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	106		106	106
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 433 158	843 091	590 067	643 878
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	59 549		59 549	49 316
Avances et acomptes versés sur commandes	2 018		2 018	2 593
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	230 474	18 337	212 137	237 474
Autres créances	677		677	13 529
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	299 447		299 447	208 522
Disponibilités	54 654		54 654	49 199
Charges constatées d'avance (3)	5 697		5 697	2 806
TOTAL ACTIF CIRCULANT	652 517	18 337	634 180	563 439
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 085 675	861 428	1 224 248	1 207 317
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

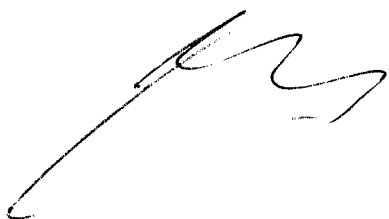
Bilan Passif

	30/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	563 732	535 843
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	77 425	67 889
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	652 156	614 732
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	377 452	395 485
Emprunts et dettes financières diverses (3)	845	845
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	523	752
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 089	97 384
Dettes fiscales et sociales	72 308	78 244
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	19 875	19 875
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	572 091	592 585
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 224 248	1 207 317
(1) Dont à plus d'un an (a)	239 635	228 300
(1) Dont à moins d'un an (a)	331 933	363 534
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Comptes annuels

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Pour copie certifiée conforme à l'original
Le gérant



A.C.S.R.

ZI DES FOURS A CHAUX
42600 SAVIGNEUX

APE : 4663Z -
Siret : 41937935900021

**forv/s
mazars**

MAZARS ENTREPRENEURS SAINT ETIENNE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
6 Rue de Molina

42000 ST ETIENNE

Tél : 04.77.74.16.72

Fax : 04.77.93.30.42

Courriel :

Web :

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : A.C.S.R.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 1 224 248 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 77 425 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/10/2024.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	11 737			11 737
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 162 064	125 041	118 656	1 168 449
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 946			10 946
- Matériel de transport	182 182	89 717	41 363	230 535
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 370			11 370
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 378 298	214 758	160 019	1 433 037
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	106			106
Immobilisations financières	121			121
ACTIF IMMOBILISE	1 378 419	214 758	160 019	1 433 158

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		214 758		214 758
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		214 758		214 758
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		160 019		160 019
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		160 019		160 019

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	11 737			11 737
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	601 236	188 447	86 403	703 281
- Installations générales, agencements aménagements divers	9 729	504		10 233
- Matériel de transport	101 435	33 853	28 207	107 080
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 404	355		10 759
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	734 542	223 159	114 610	843 091
ACTIF IMMOBILISE	734 542	223 159	114 610	843 091

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 236 955 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	106		106
Autres	106		106
Créances de l'actif circulant :	236 849	236 849	
Créances Clients et Comptes rattachés	230 474	230 474	
Autres	677	677	
Charges constatées d'avance	5 697	5 697	
Total	236 955	236 849	106

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	20,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 571 568 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	377 452	137 817	233 005	6 631
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	845	845		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 089	101 089		
Dettes fiscales et sociales	72 308	72 308		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	19 875	19 875		
Produits constatés d'avance				
Total	571 568	331 933	233 005	6 631
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	153 668			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	171 940			
(**) Dont envers Groupe et associés	845			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS	2 829
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	689
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A	10 474
AUTRES CHARGES PERS.	18 000
CHARGES A PAYER SUR CONGES PAYES	4 382
AUTRES CHARGES A PAYER	6 440
Total	42 813

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	5 697		
Total	5 697		

A.C.S.R.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
RUE DES FOURS A CHAUX
42600 SAVIGNEUX
419379359 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 14 NOVEMBRE 2024

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 77 424,56 euros de la manière suivante :

La somme de	40 000,00 €
A titre de dividendes, soit par part,	
Un montant de 80 00 €	
 Et le solde, soit.....	 37 424,56 €
Affectée au compte « Autres réserves »	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} janvier 2025, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et fiscaux.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
30/06/2023	40 000,00	80,00	40 000,00	
30/06/2022	40 000,00	80,00	40 000,00	
30/06/2021	40 000,00	80,00	40 000,00	

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL
LE GERANT